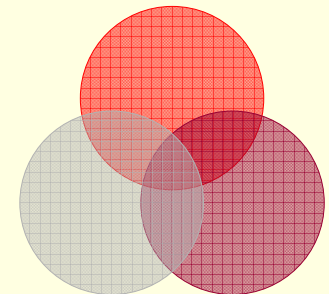




PROJET D'ETABLISSEMENT 2010/2013



Le conseil d'établissement du lycée Bonaparte de Doha, en cohérence avec le plan d'orientation stratégique de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et avec le projet de la zone MOPI (Moyen-Orient et Péninsule Indienne), a adopté, lors de sa séance du 23 mars 2011, le nouveau projet d'établissement du lycée pour la période 2010/2013. Ce projet traduit les nouvelles orientations et a pour objectif de répondre à de nouveaux défis et contraintes (organisation face à la concurrence, demande croissante et plus exigeante des familles, besoins d'adaptation sur le plan pédagogique de notre établissement), selon quatre axes :

- Assurer la réussite de tous les élèves. Promouvoir l'excellence. Promouvoir la langue et la culture françaises.
- Promouvoir les langues vivantes, en premier lieu l'anglais et l'arabe.
- Eduquer à la santé, à la citoyenneté et à l'orientation.
- Ouvrir les élèves à la culture française et européenne, et à la culture locale. .



Axe numéro 1 :

**Assurer la réussite
de tous les élèves .**

**Promouvoir
l'excellence.**

**Promouvoir la
langue et la culture
françaises.**

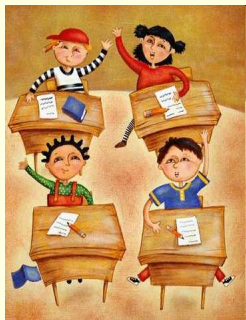


Assurer un meilleur accueil des élèves en améliorant les installations du lycée de façon à ce qu'elles répondent à trois objectifs : esthétique, pédagogique et économique. Accorder une attention particulière à l'accueil des nouveaux élèves avec la mise en place d'une véritable journée d'intégration.

Renforcer l'enseignement de la langue française notamment en direction des élèves non-francophones.

Dispenser un enseignement plus attractif, et ce dès les petites classes avec une grande ouverture culturelle et une attention particulière à l'enseignement des sciences qui peut être dispensé très tôt, et quand c'est possible, en langue anglaise.

Adapter nos enseignements (notamment en histoire et en géographie) au contexte local tout en répondant aux exigences de l'AEFE.



Conforter l'enseignement de l'EPS en favorisant une pratique plus intense du sport et en tirant profit du contexte local. Encourager la formation d'équipes sportives du lycée. Poursuivre la mise en place d'équipements de qualité dans ce sens.

Donner une plus grande place à l'enseignement des arts, en particulier en mettant en place des partenariats avec les institutions culturelles locales.

Mettre en place un accompagnement personnalisé à tous les niveaux, avec des dispositifs de remédiation et d'approfondissement.

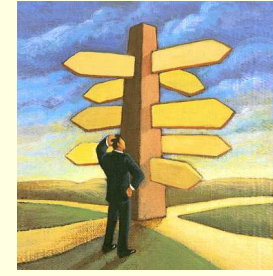
Améliorer le dispositif d'évaluation des élèves en donnant une meilleure place aux évaluations diagnostique et formative, et en y introduisant les compétences des élèves.

Renforcer les liaisons "école-collège" et "collège-lycée".



Axe numéro 3 :

**Eduquer à la
santé, à la
citoyenneté et à
l'orientation.**



Mettre en place dès la rentrée 2010, un Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), instance-pilote de la politique du lycée en termes de prévention-santé et d'éducation à la citoyenneté. Développer de partenariats locaux dans ces domaines.

Mettre en place un projet "vie scolaire" avec un important volet "éducation à la citoyenneté" (en annexe).

Mettre en place un projet annuel de prévention-santé avec le service médical du lycée (en annexe)

Mettre en place le projet "lycée éco-responsable" dès la rentrée 2010.



Développer la démocratie lycéenne en donnant une réelle place au parlement des élèves en primaire et au conseil lycéen (créé en septembre 2010). Encourager ainsi la participation des élèves à la vie du lycée et le sens de l'initiative.

Aider les élèves, en collaboration avec le foyer socio-éducatif, à la mise en place de projets au sein du lycée, avec le lancement d'appels à projets et d'une aide financière.

Développer une politique d'orientation à tous les niveaux, avec un projet-orientation (en annexe) et une série d'évènements incontournables dans l'année scolaire.



Mettre en place progressivement des groupes de compétences à tous les niveaux.

Renforcer le dispositif bilingue en primaire avec un apprentissage précoce d'une langue étrangère.

Valoriser l'enseignement de la langue arabe avec un projet sur trois ans.

Mettre en place les « états généraux de la langue arabe », rendez-vous annuel de travail et de concertation entre les enseignants.

Mettre en place une filière L avec un profil « linguistique ».

Mettre en place le « forum des langues » pour les parents des élèves de CM2, afin de mieux les informer sur l'offre linguistique du secondaire.



Axe numéro 4 :

**Ouvrir les
élèves à la
culture
française et
européenne et à
la culture
locale.**



Mettre en place des partenariats culturels avec les institutions locales et avec l’Institut français.

La musique, les arts plastiques et le cinéma seront à l’honneur dans ces partenariats.

Mettre en place, en première et en terminale L notamment, un module philosophique et artistique.

Partenariat avec l’orchestre de Doha, Katara, le musée des arts islamiques et le mathaf.

Visite et concerts - sorties de classe.

Organiser les « rencontres du lycée Bonaparte » sous forme de conférences.



Développer l'enseignement artistique au sein du lycée.

Ouvrir un espace d'exposition dans la cour d'honneur du lycée dès février 2011

Mettre en place d'un projet de salle de spectacles dans les projets d'extension du lycée.

Développer la culture scientifique avec notamment des évènements autour des sciences.

Rapport d'activités et évaluation des actions du projet d'établissement

Chaque année, un rapport annuel d'activités sera présenté au CE du lycée.

Le but de ce rapport est d'effectuer une évaluation des actions mises en

place dans le lycée, en conformité avec le projet d'établissement.

Une évaluation finale en 2013 permettra de tracer les perspectives des

trois années qui suivent.